

NORME INTERNATIONALE

COMITÉ INTERNATIONAL SPÉCIAL DES PERTURBATIONS RADIOÉLECTRIQUES

PUBLICATION HORIZONTALE

NORME GÉNÉRIQUE EN CEM

**Compatibilité électromagnétique (CEM) -
Partie 6-3: Normes génériques - Norme sur l'émission relative aux appareils
utilisés dans les environnements résidentiels**

get full document from standards.iteh.ai



THIS PUBLICATION IS COPYRIGHT PROTECTED

Copyright © 2026 IEC, Geneva, Switzerland

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'IEC ou du Comité national de l'IEC du pays du demandeur. Si vous avez des questions sur le copyright de l'IEC ou si vous désirez obtenir des droits supplémentaires sur cette publication, utilisez les coordonnées ci-après ou contactez le Comité national de l'IEC de votre pays de résidence.

IEC Secretariat
3, rue de Varembe
CH-1211 Geneva 20
Switzerland

Tel.: +41 22 919 02 11
info@iec.ch
www.iec.ch

A propos de l'IEC

La Commission Electrotechnique Internationale (IEC) est la première organisation mondiale qui élabore et publie des Normes internationales pour tout ce qui a trait à l'électricité, à l'électronique et aux technologies apparentées.

A propos des publications IEC

Le contenu technique des publications IEC est constamment revu. Veuillez vous assurer que vous possédez l'édition la plus récente, un corrigendum ou amendement peut avoir été publié.

Recherche de publications IEC -

webstore.iec.ch/advsearchform

La recherche avancée permet de trouver des publications IEC en utilisant différents critères (numéro de référence, texte, comité d'études, ...). Elle donne aussi des informations sur les projets et les publications remplacées ou retirées.

IEC Just Published - webstore.iec.ch/justpublished

Restez informé sur les nouvelles publications IEC. Just Published détaille les nouvelles publications parues. Disponible en ligne et une fois par mois par email.

Service Clients - webstore.iec.ch/csc

Si vous désirez nous donner des commentaires sur cette publication ou si vous avez des questions contactez-nous: sales@iec.ch.

IEC Products & Services Portal - products.iec.ch

Découvrez notre puissant moteur de recherche et consultez gratuitement tous les aperçus des publications, symboles graphiques et le glossaire. Avec un abonnement, vous aurez toujours accès à un contenu à jour adapté à vos besoins.

Electropedia - www.electropedia.org

Le premier dictionnaire d'électrotechnologie en ligne au monde, avec plus de 22 500 articles terminologiques en anglais et en français, ainsi que les termes équivalents dans 25 langues additionnelles. Egalement appelé Vocabulaire Electrotechnique International (IEV) en ligne.

Attention! Veuillez vous assurer que vous avez obtenu cette publication via un distributeur agréé.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	5
INTRODUCTION.....	7
1 Domaine d'application	8
2 Références normatives.....	8
3 Termes, définitions et abréviations	10
3.1 Termes et définitions	10
3.2 Termes abrégés.....	15
4 Classification des appareils	17
5 Mesures et conditions pendant les essais.....	17
6 Documentation pour l'utilisateur.....	18
7 Applicabilité.....	19
8 Exigences.....	19
9 Incertitude de mesure.....	19
10 Conformité au présent document.....	19
11 Détails des essais d'émission	20
11.1 Généralités	20
11.2 Plages de fréquences à mesurer.....	26
11.3 Exigences supplémentaires pour les dispositifs avec une fonction radio	27
Annexe A (informative) Classification des appareils et mise en correspondance avec les normes relatives à l'immunité	29
Annexe B (normative) Essai des systèmes alimentés en courant continu	30
Annexe C (informative) Justifications des exigences alternatives au niveau de l'accès d'alimentation en courant continu.....	32
C.1 Généralités	32
C.2 Nécessité de méthodes d'essai alternatives dans les normes génériques	32
C.3 Justification de la limite dans l'article de tableau 5.2 5.2	32
C.3.1 Approche de la relation proportionnelle.....	32
C.3.2 Approche de la conversion du courant en tension.....	34
C.3.3 Définition de la limite finale.....	34
Annexe D (informative) Autres détecteurs de valeur moyenne	35
D.1 Généralités	35
D.2 Modifications apportées à la CISPR 16-1-1:2019	35
D.3 Conclusion.....	36
Annexe E (informative) Informations générales sur les limites normatives dans la plage de fréquences de 9 kHz à 150 kHz	37
E.1 Détermination des limites normatives.....	37
E.2 Analyse de la protection radioélectrique.....	39
E.2.1 Généralités.....	39
E.2.2 Analyse de la protection radioélectrique pour les injections de perturbations en mode commun.....	39
E.2.3 Analyse de la protection radioélectrique pour les injections de perturbations en mode différentiel	47
Annexe F (informative) Densité spectrale des émissions non intentionnelles (NIE) dans la plage de fréquences de 9 kHz à 150 kHz.....	54
F.1 Introduction de niveaux de tension intégrés (IVL) pour la limitation de la densité spectrale des NIE	54

F.2	IVL maximaux recommandés pour les NIE	55
F.3	Justification de la recommandation de limites supplémentaires sur la densité spectrale des émissions non intentionnelles.....	56
F.3.1	Justification	56
F.3.2	Relation entre les performances des MCE et les niveaux de tension intégrés	57
Annexe G (informative) Justification des exigences relatives aux émissions de champ magnétique rayonnées.....		62
Annexe H (informative) Limites possibles pour les émissions de champ magnétique rayonnées pour des EUT susceptibles de générer des champs électromagnétiques perturbateurs		63
Annexe I (informative) Facteur de conversion pour les limites d'émissions magnétiques au-dessous de 30 MHz		65
I.1	Généralités	65
I.2	Éléments pris en compte.....	67
I.3	Récapitulatif.....	71
Annexe J (informative) Correction des limites d'émission de champ magnétique en fonction de la puissance		73
J.1	Généralités	73
J.2	Limites.....	73
Bibliographie.....		74
Figure 1 – Exemple d'accès		13
Figure 2 – Configuration de base d'un WPT		15
Figure 3 – Représentation de F_{TX} et F_X		28
Figure 4 – Bande exclue		28
Figure C.1 – Circuit équivalent de la configuration d'essai pour la mesure des tensions perturbatrices		33
Figure D.1 – Réponses types des filtres.....		35
Figure E.1 – Exemple de V-AMN.....		38
Figure E.2 – Dispositif rayonnant en mode commun dans le cas le plus défavorable pour les environnements résidentiels		40
Figure E.3 – Résultats de simulation du facteur de couplage pour les deux types de champs.....		41
Figure E.4 – Champ perturbateur le plus défavorable à une distance de 10 m		42
Figure E.5 – Comparaison des limites d'intensité de champ proposées aux besoins de protection des applications radioélectriques.....		47
Figure E.6 – Dispositif rayonnant en mode différentiel dans le cas le plus défavorable pour les environnements résidentiels		48
Figure E.7 – Résultats de simulation du facteur de couplage pour des boucles de différentes tailles		49
Figure E.8 – Propriétés d'un V-AMN		50
Figure E.9 – Comparaison des limites d'intensité de champ proposées aux besoins de protection des applications radioélectriques.....		53
Figure F.1 – Exemple de spectre d'un MCE à porteuses multiples		57
Figure F.2 – Montage d'essai de laboratoire pour l'évaluation de la relation entre les performances du MCE et les niveaux de tension intégrés		58
Figure F.3 – Exemple de bruit à large bande produit par la source NIE utilisée dans l'essai		60

Figure F.4 – Bruit spectral du dispositif A, effet perturbateur plus faible.....	61
Figure F.5 – Bruit spectral du dispositif B, effet perturbateur plus important.....	61
Figure I.1 – Exemple de mesure d'un EUT réel à des distances de mesure (d) de 3 m et 10 m	66
Figure I.2 – Lignes de champ magnétique qualitatives dans le plan xz d'une boucle horizontale et d'un dipôle vertical au-dessus d'une masse infinie parfaitement conductrice	66
Figure I.3 – Six configurations de sources de champs fondamentales	67
Figure I.4 – Intensités absolues des champs générés par des boucles de 60 cm dans toutes les orientations à différentes distances.....	68
Figure I.5 – Intensités absolues des champs générés par des dipôles de 80 cm dans toutes les orientations à différentes distances.....	69
Figure I.6 – Facteurs de conversion pour le couplage dominant.....	70
Figure I.7 – Détermination du facteur de conversion final à l'aide du couplage dominant pour les EUT décrits à l'Article I.1	71
Figure I.8 – Facteur de conversion d'une distance de 3 m à 10 m, dans la plage de fréquences de 150 kHz à 30 MHz (CF _{3 m à 10 m})	72
Tableau 1 – Dispositions d'essai de l'EUT.....	18
Tableau 2 – Exigences relatives aux émissions de champ électrique rayonnées – Accès d'enveloppe.....	21
Tableau 3 – Exigences relatives aux émissions de champ magnétique rayonnées – Accès d'enveloppe.....	23
Tableau 4 – Exigences pour les émissions conduites – Accès d'alimentation en courant alternatif basse tension.....	24
Tableau 5 – Exigences pour les émissions conduites – Accès d'alimentation en courant continu.....	25
Tableau 6 – Exigences pour les émissions conduites – Autres accès câblés.....	26
Tableau 7 – Fréquence maximale exigée pour les mesurages d'émissions de champ électrique rayonnées pour les EUT qui contiennent au moins un émetteur radio actif qui émet	27
Tableau 8 – Fréquence maximale exigée pour les mesurages d'émissions de champ électrique rayonnées pour les EUT qui ne contiennent pas au moins un émetteur radio actif qui émet.....	27
Tableau A.1 – Exemples d'exigences d'émission et d'immunité en fonction du type de produit et de l'utilisation prévue	29
Tableau B.1 – Exigences relatives aux émissions conduites des appareils alimentés en courant continu	30
Tableau B.2 – Exigences conditionnelles pour la fréquence de début d'essai au niveau des accès d'alimentation en courant continu pour les essais définis aux articles de tableau B1.4 à B1.7	31
Tableau C.1 – Accès d'alimentation en courant continu, limites de tension perturbatrice aux bornes des GCPC de classe B, mesurées sur un site d'essai, approche de la relation proportionnelle	33
Tableau C.2 – Accès d'alimentation en courant continu, limites de tension perturbatrice aux bornes des GCPC de classe B, mesurées sur un site d'essai, approche de la conversion du courant en tension	34
Tableau D.1 – Tolérances mises à jour	35
Tableau E.1 – Résultats de simulation du facteur de couplage pour les deux types de champs.....	40

Tableau E.2 – Champ perturbateur le plus défavorable à une distance de 10 m.....	42
Tableau E.3 – Facteurs de probabilité et justifications correspondantes.....	43
Tableau E.4 – Calculs de la limite d'intensité de champ exigée.....	45
Tableau E.5 – Calculs de la limite d'intensité de champ exigée.....	49
Tableau E.6 – Conversion de la limite de tension en limite de courant pour l'injection.....	50
Tableau E.7 – Calcul du champ perturbateur pour des boucles de 20 cm et de 50 cm	51
Tableau E.8 – Calcul du champ perturbateur pour une boucle de 100 cm	52
Tableau F.1 – Niveaux de tension intégrés maximaux recommandés.....	55
Tableau F.2 – Niveaux de tension intégrés maximaux recommandés pour les appareils couverts par la note ^a au bas du Tableau 4	55
Tableau F.3 – Corrélation entre l'évaluation du bruit par le MCE et les niveaux de tension intégrés calculés dans les plages de fréquences de fonctionnement du MCE	59
Tableau F.4 – Corrélation entre les IVL et les performances de communication des MCE	60
Tableau H.1 – Limites suggérées pour les émissions de champ magnétique rayonnées – Accès d'enveloppe	64
Tableau I.1 – Facteur de conversion d'une distance de 3 m à 10 m, dans la plage de fréquences de 150 kHz à 30 MHz (CF _{3 m à 10 m})	72
Tableau J.1 – Réduction suggérée par rapport aux limites	73

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

**Compatibilité électromagnétique (CEM) -
Partie 6-3: Normes génériques -
Norme sur l'émission relative aux appareils utilisés
dans les environnements résidentiels**

AVANT-PROPOS

- 1) La Commission Électrotechnique Internationale (IEC) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de l'IEC). L'IEC a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. À cet effet, l'IEC – entre autres activités – publie des Normes internationales, des Spécifications techniques, des Rapports techniques, des Spécifications accessibles au public (PAS) et des Guides (ci-après dénommés "Publication(s) de l'IEC"). Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'IEC, participent également aux travaux. L'IEC collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de l'IEC concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux de l'IEC intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les Publications de l'IEC se présentent sous la forme de recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux de l'IEC. Tous les efforts raisonnables sont entrepris afin que l'IEC s'assure de l'exactitude du contenu technique de ses publications; l'IEC ne peut pas être tenue responsable de l'éventuelle mauvaise utilisation ou interprétation qui en est faite par un quelconque utilisateur final.
- 4) Dans le but d'encourager l'uniformité internationale, les Comités nationaux de l'IEC s'engagent, dans toute la mesure possible, à appliquer de façon transparente les Publications de l'IEC dans leurs publications nationales et régionales. Toutes divergences entre toutes Publications de l'IEC et toutes publications nationales ou régionales correspondantes doivent être indiquées en termes clairs dans ces dernières.
- 5) L'IEC elle-même ne fournit aucune attestation de conformité. Des organismes de certification indépendants fournissent des services d'évaluation de conformité et, dans certains secteurs, accèdent aux marques de conformité de l'IEC. L'IEC n'est responsable d'aucun des services effectués par les organismes de certification indépendants.
- 6) Tous les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils sont en possession de la dernière édition de cette publication.
- 7) Aucune responsabilité ne doit être imputée à l'IEC, à ses administrateurs, employés, auxiliaires ou mandataires, y compris ses experts particuliers et les membres de ses comités d'études et des Comités nationaux de l'IEC, pour tout préjudice causé en cas de dommages corporels et matériels, ou de tout autre dommage de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte, ou pour supporter les coûts (y compris les frais de justice) et les dépenses découlant de la publication ou de l'utilisation de cette Publication de l'IEC ou de toute autre Publication de l'IEC, ou au crédit qui lui est accordé.
- 8) L'attention est attirée sur les références normatives citées dans cette publication. L'utilisation de publications référencées est obligatoire pour une application correcte de la présente publication.
- 9) L'IEC attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'IEC ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'IEC n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse <https://patents.iec.ch>. L'IEC ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de brevets.

L'IEC 61000-6-3 a été établie par le sous-comité CISPR H: Limites pour la protection des services radioélectriques II s'agit d'une Norme internationale.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition parue en 2020. Cette édition constitue une révision technique.

Cette édition inclut les modifications techniques majeures suivantes par rapport à l'édition précédente:

- a) ajout d'exigences relatives aux émissions de champ magnétique, y compris la mesure de la fonction WPT;
- b) extension des exigences relatives à l'alimentation secteur en courant alternatif basse tension pour couvrir la plage de 9 kHz à 150 kHz;
- c) ajout des produits avec une fonction radio au domaine d'application;
- d) ajout de limites dans une FAR pour les appareils montés sur bâti.

Le texte du présent document est issu des documents suivants:

Projet	Rapport de vote
CIS/H/547/FDIS	CIS/H/557/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de ce document.

La langue employée pour l'élaboration de cette Norme internationale est l'anglais.

Ce document a été rédigé selon les Directives ISO/IEC, Partie 2, il a été développé selon les Directives ISO/IEC, Partie 1 et les Directives ISO/IEC, Supplément IEC, disponibles sous www.iec.ch/members_experts/refdocs. Les principaux types de documents développés par l'IEC sont décrits plus en détail sous www.iec.ch/publications.

Une liste de toutes les parties de la série IEC 61000, publiées sous le titre général *Compatibilité électromagnétique (CEM)*, se trouve sur le site web de l'IEC.

Le comité a décidé que le contenu de ce document ne sera pas modifié avant la date de stabilité indiquée sur le site web de l'IEC sous webstore.iec.ch dans les données relatives au document recherché. À cette date, le document sera

- reconduit,
- supprimé, ou
- révisé.

INTRODUCTION

La norme IEC 61000 est publiée sous forme de plusieurs parties conformément à la structure suivante:

Partie 1: Généralités

Considérations générales (introduction, principes fondamentaux)
Définitions, terminologie

Partie 2: Environnement

Description de l'environnement
Classification de l'environnement
Niveaux de compatibilité

Partie 3: Limites

Limites d'émission
Limites d'immunité (dans la mesure où elles ne relèvent pas des comités de produit)

Partie 4: Techniques d'essai et de mesure

Techniques de mesure
Techniques d'essai

Partie 5: Guide d'installation et d'atténuation

Guide d'installation
Méthodes et dispositifs d'atténuation

Partie 6: Normes génériques

Partie 9: Divers

Chaque partie est à son tour subdivisée en parties qui sont publiées comme Normes internationales, rapports techniques ou spécifications techniques. Celles-ci sont publiées sous forme de sections. D'autres sont publiées avec le numéro de la partie suivi d'un tiret et d'un second chiffre identifiant la subdivision (exemple: IEC 61000-6-1).

1 Domaine d'application

La présente norme CEM générique relative aux émissions s'applique uniquement si aucune norme CEM d'émission pertinente dédiée à un produit ou une famille de produits n'a été publiée.

La présente partie de l'IEC 61000 concernant les exigences d'émissions s'applique aux appareils électriques et électroniques destinés à être utilisés dans des environnements résidentiels (voir le 3.1.21). La présente partie de l'IEC 61000 s'applique également aux appareils électriques et électroniques destinés à être utilisés dans des environnements n'entrant pas dans le domaine d'application de l'IEC 61000-6-8 ou de l'IEC 61000-6-4.

L'objectif est que tous les appareils utilisés dans les environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère soient couverts par l'IEC 61000-6-3 ou l'IEC 61000-6-8. Les exigences dans l'IEC 61000-6-3 s'appliquent en présence du moindre doute.

Les appareils qui possèdent une fonction radio (3.1.20) sont inclus dans le domaine d'application du présent document. Toutefois, les exigences d'émissions spécifiées dans le présent document ne sont pas destinées à s'appliquer aux transmissions intentionnelles issues de ces émetteurs radioélectriques, à leurs harmoniques et à leurs émissions hors bande.

Tous les phénomènes de perturbation n'ont pas été inclus pour les besoins de l'essai. Seuls l'ont été ceux considérés comme pertinents pour les appareils destinés à fonctionner dans l'environnement couvert par le présent document.

Les objectifs du présent document sont les suivants:

- a) établir des exigences qui procurent un niveau adéquat de protection de la réception radioélectrique dans la plage de fréquences de 9 kHz à 400 GHz;
- b) établir des exigences qui procurent un niveau adéquat de protection contre les perturbations électromagnétiques conduites et rayonnées émises par les appareils qui relèvent du domaine d'application du présent document;
- c) assurer la reproductibilité du mesurage et la répétabilité des résultats.

NOTE 1 Dans certains cas particuliers, des situations sont susceptibles de se produire, pour lesquelles les niveaux spécifiés dans le présent document n'offrent pas le niveau de protection adéquat; par exemple lorsqu'un récepteur sensible est utilisé très proche d'un appareil. Dans de tels cas, des mesures particulières d'atténuation peuvent être employées.

NOTE 2 Les perturbations générées dans les conditions de défaut de l'appareil ne sont pas couvertes par le présent document.

NOTE 3 Les exigences du présent document sont plus strictes ou équivalentes aux exigences spécifiées dans l'IEC 61000-6-4 et l'IEC 61000-6-8.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

IEC 61000-3-2:2018, *Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2: Limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils ≤ 16 A par phase)*
 IEC 61000-3-2:2018/AMD1:2020
 IEC 61000-3-2:2018/AMD2:2024

IEC 61000-3-3:2013, *Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3: Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné ≤ 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel*

IEC 61000-3-3:2013/AMD1:2017

IEC 61000-3-3:2013/AMD2:2021

IEC 61000-3-11:2017, *Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-11: Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension - Équipements ayant un courant assigné ≤ 75 A et soumis à un raccordement conditionnel*

IEC 61000-3-12:2011, *Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-12: Limites - Limites pour les courants harmoniques produits par les appareils connectés aux réseaux publics basse tension ayant un courant appelé > 16 A et ≤ 75 A par phase*

IEC 61000-3-12:2011/AMD1:2021

IEC 61000-4-20:2022, *Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 4-20: Techniques d'essai et de mesure - Essais d'émission et d'immunité dans les guides d'onde TEM*

CISPR 14-1:2020, *Compatibilité électromagnétique - Exigences relatives aux appareils électrodomestiques, aux outils électriques et aux appareils analogues - Partie 1: Émission*

CISPR 16-1-1:2019, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 1-1: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Appareils de mesure*

CISPR 16-1-1:2010, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 1-1: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Appareils de mesure¹*

CISPR 16-1-1:2010/AMD1:2010

CISPR 16-1-1:2010/AMD2:2014

CISPR 16-1-2:2014, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 1-2: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Dispositifs de couplage pour la mesure des perturbations conduites*

CISPR 16-1-2:2014/AMD1:2017

CISPR 16-1-4:2019, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 1-4: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Antennes et emplacements d'essai pour les mesures des perturbations rayonnées*

CISPR 16-1-4:2019/AMD1:2020

CISPR 16-1-4:2019/AMD2:2023

CISPR 16-1-5:2014, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 1-5: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Emplacements d'étalonnage d'antenne et emplacements d'essai de référence pour la plage comprise entre 5 MHz et 18 GHz*

CISPR 16-1-5:2014/AMD1:2016

¹ Cette version a été remplacée.

CISPR 16-1-6:2014, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 1-6: Appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Étalonnage des antennes CEM*
CISPR 16-1-6:2014/AMD1:2017
CISPR 16-1-6:2014/AMD2:2022

CISPR 16-2-1:2014, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 2-1: Méthodes de mesure des perturbations et de l'immunité - Mesures des perturbations conduites*
CISPR 16-2-1:2014/AMD1:2017

CISPR 16-2-3:2016, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 2-3: Méthodes de mesure des perturbations et de l'immunité - Mesurages des perturbations rayonnées*
CISPR 16-2-3:2016/AMD1:2019
CISPR 16-2-3:2016/AMD2:2023

CISPR 16-4-2:2011, *Spécifications des méthodes et des appareils de mesure des perturbations radioélectriques et de l'immunité aux perturbations radioélectriques - Partie 4-2: Incertitudes, statistiques et modélisation des limites - Incertitudes de mesure de l'instrumentation*
CISPR 16-4-2:2011/AMD1:2014
CISPR 16-4-2:2011/AMD2:2018

CISPR 32:2015, *Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia - Exigences d'émission*
CISPR 32:2015/AMD1:2019

3 Termes, définitions et abréviations

3.1 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>

3.1.1

fonction d'entraînement électrique de puissance à vitesse réglable

fonction d'un système d'entraînement de puissance qui entraîne un moteur à courant alternatif ou continu à une vitesse réglable, et qui peut convertir les tensions d'entrée (entre phases) en d'autres tensions

3.1.2

accès d'antenne

accès autre qu'un accès du syntoniseur récepteur de radiodiffusion (3.1.4), destiné au raccordement d'une antenne utilisée pour la transmission et la réception intentionnelles d'énergie RF rayonnée

3.1.3

appareil associé

EA

appareil nécessaire pour pratiquer, pour surveiller ou pour pratiquer et surveiller le fonctionnement de l'EUT

Note 1 à l'article: L'AE peut être local (à l'intérieur de la surface de mesure ou d'essai) ou distant.

Note 2 à l'article: L'abréviation "EA" est dérivée du terme anglais développé correspondant "associated equipment".

3.1.4

accès du syntoniseur récepteur de radiodiffusion

accès destiné à la réception d'un signal RF modulé transportant des transmissions terrestres, satellitaires ou câblées de radiodiffusion audio, de radiodiffusion vidéo et des services similaires

Note 1 à l'article: Cet accès peut être raccordé à une antenne, un système de distribution par câble, un VCR ou un dispositif similaire.

3.1.5

réseau de distribution en courant continu

réseau d'alimentation local dans l'infrastructure d'un site ou d'un bâtiment destiné à l'utilisation d'un ou plusieurs types d'appareils différents et assurant l'alimentation indépendamment des conditions du réseau public

Note 1 à l'article: La connexion à une batterie locale ou distante n'est pas considérée comme un réseau de distribution en courant continu si une telle liaison ne comprend que la source d'alimentation pour un seul appareil.

3.1.6

accès d'alimentation en courant continu

accès utilisé pour le raccordement à un système de production d'énergie en courant continu basse tension, à un système de stockage d'énergie ou à un réseau de distribution en courant continu pour alimenter l'appareil

Note 1 à l'article: Voir l'Annexe B.

3.1.7

accès d'enveloppe

frontière physique de l'appareil à travers laquelle des champs électromagnétiques peuvent être émis ou reçus

3.1.8

fréquence interne la plus élevée

F_x

fréquence fondamentale la plus élevée produite ou utilisée dans l'EUT, ou fréquence la plus élevée à laquelle il fonctionne, si cette valeur est la plus élevée

Note 1 à l'article: Cela comprend les fréquences fondamentales qui sont uniquement utilisées dans un circuit intégré.

Note 2 à l'article: Cela ne comprend pas les fréquences produites ou utilisées intentionnellement par une fonction radio (3.1.20).

3.1.9

basse tension

tension ayant une valeur inférieure à une limite conventionnellement adoptée

Note 1 à l'article: Pour la distribution de la puissance électrique en courant alternatif, la limite supérieure de 1 000 V est en général acceptée. Pour la distribution de la puissance électrique en courant continu, la limite supérieure de 1 500 V est en général acceptée.

3.1.10

accès d'alimentation en courant alternatif basse tension

accès utilisé pour être relié au réseau d'alimentation en courant alternatif basse tension (3.1.9), pour alimenter l'appareil

Note 1 à l'article: Un appareil avec un accès d'alimentation en courant continu est considéré comme alimenté en courant alternatif à basse tension s'il est alimenté à partir d'un convertisseur d'alimentation alternative/continue.

Note 2 à l'article: L'alimentation en courant alternatif basse tension peut être publique ou non publique.

3.1.11

largeur de bande nécessaire

pour une classe d'émission donnée, largeur de la bande de fréquences juste suffisante pour assurer la transmission de l'information à la vitesse et avec la qualité requises dans des conditions données

[SOURCE: Règlement des radiocommunications de l'UIT (2020), 1.152]

3.1.12

accès pour fibre optique

accès auquel une fibre optique est raccordée à un appareil

3.1.13

émission hors bande

émission sur une ou des fréquences situées en dehors de la largeur de bande nécessaire mais en son voisinage immédiat, due au processus de la modulation, à l'exclusion des émissions non essentielles

Note 1 à l'article: Dans le cadre de cette définition, "en son voisinage immédiat" signifie "adjacentes à celle-ci".

[SOURCE: Règlement des radiocommunications de l'UIT (2020), 1.144, modifié – Ajout de la Note 1 à l'article.]

3.1.14

écran à plasma

affichage qui utilise de petites cellules contenant du plasma, un gaz ionisé qui répond aux champs électriques pour créer de la lumière

3.1.15

accès

interface physique de l'appareil spécifié avec l'environnement électromagnétique extérieur

Note 1 à l'article: Voir la Figure 1.

Note 2 à l'article: Les exemples d'"autres accès câblés" représentés à la Figure 1 sont spécifiés dans le Tableau 6.

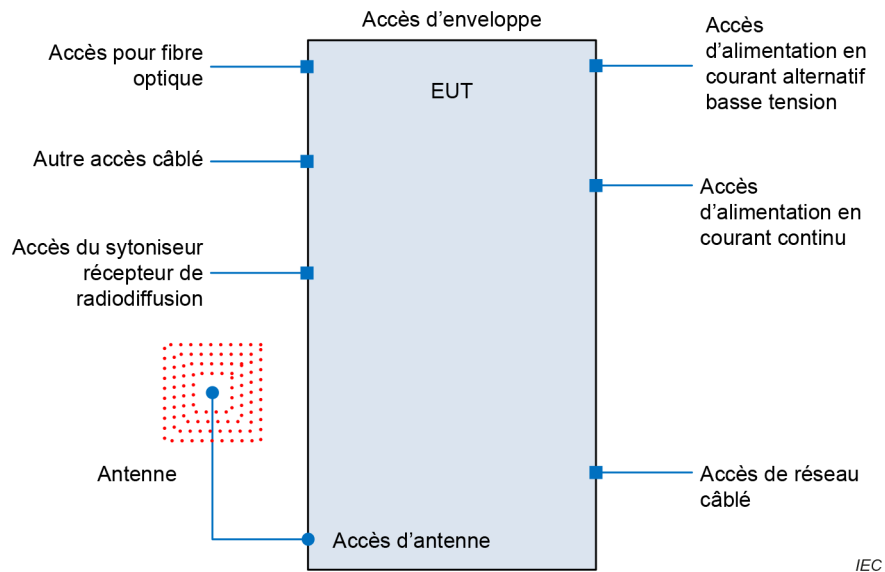


Figure 1 – Exemple d'accès

3.1.16

accès d'alimentation

accès prévu pour la connexion de l'appareil à son alimentation électrique primaire

3.1.17

fonction principale

toute fonction d'un EUT considérée comme essentielle pour l'utilisateur ou pour la majorité des utilisateurs

Note 1 à l'article: Un EUT peut avoir plusieurs fonctions principales. Par exemple, les fonctions principales d'un téléviseur de base comprennent la réception d'émissions, la reproduction audio et l'affichage.

3.1.18

accès WPT primaire

accès par lequel la puissance est transférée sans fil à un appareil équipé d'un ou de plusieurs accès WPT secondaires

3.1.19

réseau public d'alimentation

lignes électriques auxquelles toutes les catégories de consommateurs ont accès et qui sont régies par une entreprise assurant la fourniture ou la distribution d'énergie électrique

3.1.20

fonction radio

fonction qui inclut la réception radioélectrique ou la transmission radioélectrique, ou les deux